

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2018 DAE 69 Budget Participatif - Subventions (369.500 euros) et conventions pour le soutien de dix-huit initiatives en faveur du réemploi et de l'économie circulaire.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis la co-construction du Livre Blanc de l'économie circulaire du Grand Paris avec 240 acteurs en 2015, la Ville a adopté en juillet 2017 son plan d'action, décliné à travers deux feuilles de routes. Les Parisien·ne·s se sont aussi directement exprimés en faveur de l'économie circulaire à travers leurs votes au Budget Participatif : Le projet « Tous Récup' », pour ouvrir davantage de lieux dédiés au réemploi et à la réparation dans Paris a obtenu 18.000 votes en 2017 tandis que le projet « Refabriquons A Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », localisé en quartier populaire, a été soutenu par 14.600 votes en 2017.

Les 18 projets proposés ci-dessous s'inscrivent dans la mise en œuvre de la première feuille de route du Plan Économie Circulaire, notamment ses actions n°5 (« Favoriser la réparation d'objets par un ensemble d'initiatives complémentaires »), n°7 (« Développer les recycleries parisiennes ») et n°8 (« Créer une plateforme d'incubation pour l'économie circulaire »). Il s'agit principalement de soutenir le développement du réemploi et de la réparation, qui, avant le recyclage, sont des facteurs essentiels à la transition vers une économie circulaire et à la création d'emplois locaux non-délocalisables. Il s'agit également d'actions de sensibilisation des Parisiennes et Parisiens à l'économie circulaire.

Ces actions s'inscrivent aussi dans la volonté de Paris de devenir une *FabCity*, comme elle l'a manifesté en accueillant le FabCity Summit en juillet dernier.

Soutien à l'amorçage et à l'ouverture de sept recycleries

Les recycleries permettent de collecter les objets dont certains souhaitent se débarrasser, et d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets : en les nettoyant, en les réparant et en les remettant en vente à prix solidaires afin de pouvoir leur offrir une seconde vie. Ce sont donc des structures du réemploi et de l'économie circulaire qui répondent aux enjeux environnementaux actuels, mais aussi à des besoins très concrets d'équipement à moindre coût des Parisien·ne·s. Aujourd'hui, la Ville de Paris accompagne 17 recycleries sur le territoire parisien. Mais le territoire reste insuffisamment couvert, avec moins d'une recyclerie pour 300.000 habitants. La Ville s'est fixé l'objectif de vingt recycleries sur le territoire parisien d'ici la fin du mandat.

L'association **Du Bleu dans les Yeux** (20e), qui a ouvert en octobre 2016 la Ressource de Belleville dans un local Paris Habitat du 20e arrondissement, a collecté 25 tonnes d'objets en 2017, malgré six mois de travaux d'avril à septembre 2017. Sur ces 25 tonnes, 94 % ont été réemployés, réutilisés ou recyclés. Suite à ces travaux et à l'achat d'un camion courant 2018, la ressourcerie projette d'atteindre 65 tonnes collectées à la fin de l'année 2018. L'association, qui emploie aujourd'hui quatre personnes, a reçu une première subvention de fonctionnement pour l'amorçage en 2016 (85.000 euros) et une subvention d'investissement en 2017 pour financer les travaux dans son local (30.000 euros). Elle sollicite la Ville de Paris pour l'accompagner dans sa dernière année d'amorçage, à hauteur de 20.000 euros, ce qui lui permettra d'atteindre les objectifs de collectes cités plus haut, d'augmenter la valorisation des objets collectés en créant deux postes dédiés à la réparation et de renforcer son action de sensibilisation auprès des habitant·e·s des quartiers Télégraphe-Pelleport-Saint Fargeau et Belleville.

L'**Association 1000 collectes** (17e) a ouvert en mai 2017 une ressourcerie dans un ancien bureau de poste, propriété de Paris Habitat. En 2017, malgré une année partielle, la Ressourcerie des Batignolles a collecté 80 tonnes d'objets. L'objectif 2018 est d'atteindre 170 tonnes d'objets collectés. Aujourd'hui, cinq personnes sont salariées à la ressourcerie et deux recrutements sont envisagés avant la fin de l'année 2018. La Ressourcerie des Batignolles a bénéficié en 2017 d'une première subvention d'amorçage de 50.000 euros. Elle sollicite une deuxième année de soutien d'amorçage à hauteur de 35.000 euros pour poursuivre son développement.

L'association **La Bricollette** (10e) va ouvrir une recyclerie généraliste dans le 10e arrondissement. Cette nouvelle structure permettra de compléter le maillage territorial en activités de réemploi, en couvrant un secteur qui en est aujourd'hui dépourvu. Un emplacement a d'ores et déjà été réservé au 20 rue Philippe de Girard, où une opération d'achat et de construction de logements sociaux menée par la RIVP prévoit, au rez-de-chaussée et au premier étage, d'accueillir la ressourcerie. D'ici son installation dans ce local, prévue en 2020, l'association a souhaité se lancer dès 2017 dans une activité de ressourcerie hors les murs, en s'appuyant sur un espace de stockage temporaire dans le Centre de Réemploi Artistique Participatif et Ouvert (CRAPO) géré par la Ressourcerie du Spectacle à Vitry-sur-Seine. Ainsi, la Bricollette a mené des activités de collecte, de réparation, de vente et de sensibilisation dans des espaces éphémères, en pieds d'immeuble ou encore lors d'évènements tels que la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets). En 2018, elle souhaite développer cette activité en embauchant un deuxième salarié et en s'équipant d'un camion peu polluant. Dans ce contexte, la Bricollette sollicite la Ville de Paris pour une subvention d'investissement de 22.050 euros afin de contribuer à cet achat.

Suite à la décision de l'Interloque de cesser ses activités, à l'été 2017, il n'y a plus de ressourcerie dans le 18e arrondissement. Depuis un an, pour pallier ce manque, un local du bailleur social Elogie SIEMP a été identifié au 4bis rue d'Oran. Ce local pourrait accueillir deux structures, l'association **Sidonie Recycle** (18e), porteuse d'un projet de ressourcerie, et l'association **Études et Chantiers**, qui souhaiterait ouvrir un atelier de réemploi et de

réparation de vélos SoliCycle. Dans cette perspective, ces associations souhaitent faire réaliser des études techniques et architecturales permettant la préfiguration de leur installation conjointe. Ces études se déclineront comme suit : relevé de l'existant, proposition d'aménagement de l'espace pour accueillir les deux structures, étude sur l'accessibilité PMR et sur les circulations, en lien notamment avec la sécurité incendie, vérification des installations électriques existantes, étude technique concernant la création de façade sur rue, en lieu et place des fenêtres existantes. Pour réaliser cette étude, l'association Sidonie Recycle sollicite le soutien en investissement de la Ville de Paris à hauteur de 11.500 euros.

Outre les recycleries généralistes évoquées ci-dessus, le territoire parisien est maillé de recycleries spécialisées qui participent à l'effort de réduction des déchets des Parisien-ne-s, et que la Ville de Paris soutient à ce titre.

Au début de l'année 2018, l'association **La Textilerie** (10e) a ouvert dans un local Semaest du 10e arrondissement (22 rue Château Landon), un espace dédié au textile écoresponsable, dans le but de réduire les déchets textiles et de sensibiliser les Parisien-ne-s à une consommation raisonnée en matière d'habillement, tout en favorisant le faire soi-même. Dans ce lieu, le public peut apprendre à fabriquer des vêtements qui vont durer, à les réparer, les personnaliser, les transformer. Une boutique propose des tissus écologiques (en coton et lin biologiques, ou issus de fibres recyclées), ainsi que des pièces de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de réutilisation de la matière. L'espace recyclerie permet à chacun de déposer ses vêtements usagés, pour qu'ils soient triés et transformés ou revendus en boutique. Lors des cinq premiers mois d'activités, plus de 100 ateliers et cours ont été organisés et 1800 kg de textiles, linges et chaussures ont été collectés. L'association, qui emploie deux personnes, a reçu en 2017 une subvention de 20.000 euros pour sa première année d'amorçage. En 2018, elle sollicite aujourd'hui une deuxième année de soutien en amorçage à hauteur de 15.000 euros.

L'association **3S: séjour sportif solidaire** (Massy) collecte, répare et réemploie des équipements et matériels sportifs qui allaient être jetés. La première boutique-atelier de l'association a ouvert à Massy en 2016. Dès sa première année d'activité, la recyclerie a réemployé plus de 16 tonnes de déchets et a réalisé une centaine d'opérations de sensibilisation au sport « zéro déchet ». En 2017, l'association a ouvert une antenne provisoire aux Grands Voisins, dans le 14e arrondissement, ce qui lui a permis d'augmenter sa collecte totale à 39 tonnes. Elle employait alors sept personnes, dont 2,4 ETP étaient dédiés à Paris. Début 2018, l'association a ouvert une recyclerie pérenne dans un local Paris Habitat au 81 boulevard Bessières, dans le 17e arrondissement. En 2017, l'association a bénéficié d'une subvention d'amorçage d'un montant de 35.000 euros. L'association sollicite une deuxième année de soutien en amorçage de son activité parisienne à hauteur de 30.000 euros, et en investissement à hauteur de 17.085 euros, pour financer les travaux nécessaires à son installation.

L'association **La Ressourcerie du Spectacle** (LRDS), basée au CRAPO, à Vitry-sur-Seine, est spécialisée depuis 2014 dans la collecte de matériel du spectacle mis au rebut. Ces produits sont ensuite réparés dans son atelier et mis à disposition (vente ou location) pour

l'organisation d'événements écoresponsables. En 2016, elle a ainsi collecté 19 tonnes d'objets. La Ressourcerie du Spectacle a étendu en 2017 ses collectes à Paris, où malgré le nombre d'établissements et d'événements culturels, il n'existait jusqu'alors pas ou peu de solutions de réemploi pour cette filière. LRDS a ainsi réalisé 63% de ses collectes à Paris en 2017 et initié des partenariats avec le Théâtre du Châtelet, le Palais de Tokyo et le Parc Culturel de la Villette. L'extension de ses activités de prestation technique permet également de faciliter l'organisation à Paris d'événements en accord avec la Charte parisienne des événements écoresponsables. Depuis janvier 2018, LRDS a déjà collecté 14 tonnes de matériels, dont plus d'un tiers dans des établissements parisiens. La Ressourcerie, qui emploie quatre salariés, prévoit de recruter deux nouveaux salariés. LRDS avait bénéficié en 2017 d'un premier soutien financier de la Ville pour l'amorçage de ses activités parisiennes, à hauteur de 25.000 euros. Elle sollicite une deuxième année de soutien d'amorçage pour un montant de 15.000 euros.

Considérant l'intérêt que présentent ces projets pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer avec ces sept associations les conventions respectives dont vous trouverez les textes joints en annexes. Ces conventions prévoient l'attribution, au titre de l'exercice 2018, de subventions de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros à Du Bleu dans les Yeux, de 35.000 euros à l'Association 1000 Collectes, de 15.000 euros à la Textilerie et de 20.000 euros à 3S: séjour sportif solidaire et, de 10.000 euros à l'association La Ressourcerie du Spectacle. Elles prévoient également l'attribution de subventions d'investissement à hauteur de 22.000 euros à la Bricollette, au titre du projet « Tous Récup' » voté Budget Participatif 2017, et à hauteur de 11.500 euros à l'association Sidonie recycle et de 17.000 euros à 3S: séjour sportif solidaire, au titre du projet « Refabriquons à Paris » voté au Budget Participatif 2017.

Soutien à la préfiguration, à l'amorçage ou au changement d'échelle de quatre activités dans le domaine de la réparation, du réemploi et du faire soi-même

L'association **Repair Café Paris** (3e) a pour objet d'organiser des rencontres où chacun peut apporter des objets à réparer et se faire aider d'experts réparateurs. Ces ateliers permettent de favoriser la réparation d'objets pour éviter de jeter, la transmission du savoir-faire en matière de réparation et la cohésion sociale par des rencontres dans les quartiers. Après cinq ans d'existence, forte de plus d'une centaine de bénévoles actifs et de nombreux partenariats avec des acteurs locaux (centres sociaux, centre d'animation, lycées, etc.), l'association est parvenue à organiser sur l'année scolaire 2016-2017 près d'une centaine d'événements sur le territoire parisien, en propre ou via l'essaimage du modèle dans des antennes locales de quartier (Paris Centre, 5e, 8e, 10e, 12e, 13e, 14e et 20e). Repair café Paris souhaite poursuivre cet essaimage et son développement en ouvrant d'autres antennes locales. Pour ce faire, l'association sollicite le soutien en investissement de la Ville de Paris à hauteur de 10.000 euros, pour financer l'achat de "paquets de bienvenue" pour les nouvelles antennes locales, comprenant des outils nécessaires aux réparations, des supports de communication et de sensibilisation, des tablettes et des balances permettant d'assurer un suivi du tonnage d'objets réparés par les bénévoles de l'association.

La Fabrique Bohème, espace de création et de production collaborative de l'association **Kalizée** (14e), a ouvert ses portes en septembre 2017 dans le 14e arrondissement de Paris. Dédié aux créateurs de tous horizons, La Fabrique Bohème a pour vocation de rendre la création et la fabrication locale accessibles à tous. Une attention toute particulière y est portée aux créations permettant le réemploi de matériaux ou d'objets (collaboration avec des designers sur la conception d'objets, ateliers sur le réemploi de meubles ou de chutes de bois, ateliers coutures sur du textile réemployé, etc.). La Fabrique Bohème sollicite la Ville de Paris pour un financement à hauteur de 30.000 euros, qui lui permettra d'acquérir de nouveaux outils et machines ainsi que de terminer l'aménagement de son local.

Scolopendre (18e) est une association portant un projet de *maker-space* orienté vers le réemploi, soit un atelier de fabrication s'appuyant principalement sur des machines-outils à commande numérique, mais qui a pour particularité de chercher à utiliser uniquement des produits issus du réemploi comme matière première de ses créations. L'association souhaite travailler en partenariat avec la ressourcerie mobile de la Bricollette, dans l'objectif d'optimiser le réemploi des objets qui sont collectés par la ressourcerie à Paris. Il s'agit donc d'expérimenter une complémentarité innovante entre les activités d'une ressourcerie et d'un *maker-space*. Pour ce faire, Scolopendre sollicite la Ville de Paris pour une subvention d'investissement, à hauteur de 17.954 euros, pour la mise en œuvre d'un atelier polyvalent au CRAPO qui lui permettra de traiter les gisements collectés par la Bricollette à Paris et d'acquérir un outillage adapté à ses interventions hors les murs.

La Menuiserie Solidaire et Circulaire (3e) est une association développant une activité de menuiserie éco-responsable. Elle travaille principalement avec des matières premières issues de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), produit des pièces de mobilier vendues à prix solidaires et promeut la formation au travail du bois et l'emploi de personnes en sortie de parcours d'insertion. L'association est installée depuis juin 2018 dans un atelier sur le site des Grands Voisins (14e), où elle bénéficie d'un apport conséquent en matière première. Elle sollicite le soutien financier de la Ville de Paris à hauteur de 10.000 euros pour investir dans des machines et des outils qui lui permettront de massifier sa production et d'augmenter le tonnage de DEA traités sur le site des Grands Voisins.

Considérant l'intérêt que présentent ces projets pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer avec ces trois associations les conventions respectives dont vous trouverez les textes joints en annexes. Ces conventions prévoient l'attribution, au titre de l'exercice 2018, de subventions d'investissement de 10.000 euros à Repair Café Paris, de 30.000 euros à l'association Kalizée, de 10.000 euros à l'association Scolopendre et de 10.000 euros à la Menuiserie Solidaire et Circulaire, au titre du projet « Tous Récup' » voté au Budget Participatif 2017.

Soutien aux structures d'accompagnement des acteurs de l'économie circulaire, et notamment du réemploi, sur le territoire parisien

L'association **Réseau Francilien du Réemploi**, ou **REFER**, (11e) a pour objet de réunir les acteurs du réemploi en Ile-de-France et d'être une plateforme de promotion, de coordination et d'animation du réemploi. En 2017, la Ville de Paris a accordé une subvention de 75.000 euros au REFER afin de contribuer à sa mission d'accompagnement de porteurs de projets de recycleries et pour le développement d'actions collectives et mutualisées. Le REFER a notamment accompagné en 2017 l'association 1000 Collectes pour l'ouverture de la Ressourcerie des Batignolles (17e) ainsi que l'association gérant la Textilerie (10e). Il accompagne également des porteurs de projets de ressourceries en développement dans les 2e, 10e, 12e, 15e et 18e arrondissements. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 60.000 euros au Réseau Francilien du Réemploi, au titre de l'exercice budgétaire 2018, et de m'autoriser à signer la convention qui fixe les modalités d'attribution de cette subvention.

L'association **Paris et Compagnie (Paris & Co)**, qui gère une vingtaine de plateformes d'innovation accueillant plus de 200 startups en incubation, a ouvert en 2017 une nouvelle plateforme d'innovation, dédiée à l'économie circulaire, située sur le site de Nord Express dans le 18ème arrondissement. L'objectif de cette plateforme est d'encourager l'émergence et le développement de start-ups innovantes, dont les services ou les technologies permettront d'accélérer le passage d'un mode de production et de consommation linéaire à un modèle circulaire, contribuant à optimiser l'usage des matières premières et à réduire la production de déchets. En 2017, la plateforme a incubé 13 startups, qu'elles soient à un stage précoce (amorçage – 0 à 1 an) ou plus avancé (décollage – 2 à 6 ans), en leur proposant un accompagnement individuel (sur la définition de l'offre, la stratégie marketing, la mise en relation avec des investisseur·se·s, etc.), un accompagnement collectif (formation, ateliers, conférences, sessions de transferts d'expérience entre startups, etc.) ou des services mutualisés (recrutement, visibilité, etc.). Pour la promotion 2018, 172 candidatures ont été déposées et 18 startups ont été sélectionnées et sont en cours d'intégration. Plusieurs grandes entreprises sont associées à ce projet : Citeo, E.Leclerc, GRDF, Le Groupe La Poste, Unibail-Rodamco et Veolia. Afin de soutenir les actions de cette plateforme d'innovation, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25.000 euros à l'association Paris et Compagnie et de m'autoriser à signer la convention qui fixe les modalités d'attribution de cette subvention.

Sensibilisation et mobilisation des Parisiennes et Parisiens

Le **Groupe SOS Jeunesse** (11e) organise chaque année à Paris plus de 25 « UP conférences » permettant de mettre en valeur et en relation celles et ceux qui incarnent la transition socio-écologique et de proposer aux Parisien·ne·s des moyens de passer à l'action pour contribuer à cette dynamique. En 2017, ces évènements ont réuni plus de 11.500 participant·e·s et 100 intervenant·e·s. L'association prévoit, entre autres, d'organiser en 2018 trois Up-Conférences qui font particulièrement écho aux priorités de la Ville de Paris en matière d'économie circulaire et de consommation responsable : la lutte contre le gaspillage, la mode éthique et l'anti Black Friday. Les autres outils éditoriaux de l'écosystème Up (magazine, site web, newsletter, etc.) seront également mobilisés pour traiter ce sujet, à travers des interviews, des

vidéo-reportages, des articles et des infographies. Afin de poursuivre ces activités, le Groupe SOS Jeunesse sollicite aujourd'hui la Ville de Paris pour un soutien financier de 12.000 euros.

Partant du constat que la surproduction et la surconsommation de produits conçus pour ne pas durer ont des conséquences écologiques non viables à long terme, **l'association HOP, Halte à l'Obsolescence Programmée** (18e), est engagée dans la lutte contre le prêt à jeter. Elle regroupe une communauté de plus de 30000 personnes, dont près de 2000 Parisien·ne·s. Son siège social est à Paris, ainsi que la plupart de ses bénévoles actifs. Elle propose des actions concrètes et efficaces et mène une forte action de plaidoyer auprès des pouvoirs publics en faveur de l'allongement de la durée de vie des produits. Elle promeut des modèles économiques basés sur la réutilisation, la réparation et le recyclage, en cohérence avec le Plan Économie Circulaire de la Ville de Paris. Pour poursuivre ses objectifs, HOP souhaite développer une plateforme web référençant un ensemble de solutions concrètes et simples sur la durabilité des produits, des conseils d'entretien et de réparation. HOP a également lancé à Paris un club d'entrepreneurs engagés pour des produits durables et réparables. Ce club permet de sensibiliser les entreprises et de renforcer l'écosystème entrepreneurial "durable" à Paris. L'ensemble de ces activités représente un investissement de 190.000 euros pour l'association, qui sollicite le soutien financier de la Ville de Paris à hauteur de 30.000 euros.

MYTROC est une société par action simplifiée agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), dont l'objectif est de promouvoir un monde plus responsable, plus économe et plus solidaire. MYTROC propose et anime une plateforme d'économie de partage et de développement durable pour aider à réduire la surconsommation et l'empreinte écologique des activités humaines, développer le lien social et la solidarité entre ses utilisateurs et utilisatrices. Lancée fin 2015, la plateforme a déjà enregistré plus de 20.000 trocs, dont la moitié à Paris. MYTROC souhaite aujourd'hui développer une application mobile qui permettra de toucher un public plus large, plus jeune, plus simplement. Un « espace communauté » est également à l'étude : il s'agirait d'une plateforme d'échange intégrée à la plateforme MYTROC, mais réservée à des communautés d'utilisateurs identifiées, tels les adhérent·e·s d'une association ou les membres d'un réseau. Cette plateforme de troc communautaire serait mise gratuitement à disposition des associations parisiennes. Pour mettre en œuvre ces projets, qui représentent un investissement de 86.000 euros, MYTROC sollicite la Ville de Paris pour un financement d'investissement de 60.000 euros.

L'association **Les Chaussettes Orphelines** (18e) collecte, recycle et transforme en fil des chaussettes usagées, pour ensuite créer des collections de vêtements et d'accessoires. Une autre activité de cette association est la sensibilisation du public aux enjeux du recyclage et du développement durable, par l'animation notamment d'ateliers créatifs pour les habitants du quartier de la Goutte d'Or. L'association Chaussettes Orphelines a organisé en février 2018 la deuxième édition de son défilé solidaire, à travers lequel elle a présenté ses nouvelles créations 100% recyclées, qui ont été distribuées à des associations caritatives partenaires. L'association sollicite le soutien financier de la Ville de Paris à hauteur de 10.000 euros pour financer ce défilé.

Depuis la fin de l'année 2016, l'association **Coud' à coud'** (20e) dispose d'un local qui lui permet de proposer, dans et hors les murs, des activités d'économie circulaire favorisant la

création de lien social entre les habitants de son quartier d'implantation, le quartier Père Lachaise-Réunion. Il s'agit notamment de zones de gratuité dans lesquelles chacun est libre de déposer ou prendre des vêtements, d'espaces de sensibilisation à l'anti-gaspillage, d'ateliers de cuisine à partir de fruits et légumes invendus, d'ateliers créatifs avec utilisation de matériaux de récupération. Coud' à coud' sollicite une subvention d'investissement de 4.000 euros qui lui permettra d'acheter un vélo électrique pour augmenter sa collecte d'invendus alimentaires, des meubles amovibles permettant de moduler la configuration du local pour s'adapter à ses nombreux usages et un équipement de sonorisation d'intérieur pour animer les divers ateliers et moments de convivialité.

Considérant l'intérêt que présentent ces projets pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer avec ces cinq organismes les conventions respectives dont vous trouverez les textes joints en annexes. Ces conventions prévoient l'attribution, au titre de l'exercice 2018, d'une subvention de fonctionnement de 10.000 euros au Groupe SOS Jeunesse et d'une subvention de fonctionnement de 5.000 euros à l'association Les Chaussettes orphelines. Elles prévoient également le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 30.000 euros à l'association HOP, d'une subvention d'investissement de 30.000 euros à MYTROC, d'une subvention d'investissement de 4.000 euros à Coud' à Coud', au titre du projet « Tous Récup' » voté au Budget Participatif 2017.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris